

Conseil communautaire – Jeudi 20 janvier 2011 à Voiteur Compte rendu

Présents :

Délégués titulaires : M. Pascal Cardinal, Mme Arlette Guichard, Mme Françoise Bailly, M. Christian Vuillaume, M. Daniel Chalandard, Mme Josette Reymann, M. Christian Guichard, M. Rémy Maire, Mme Yolande Oudot, M. Samuel Rietmann, M. René Fandoux, M. Victor Richard, M. François Fernex de Mongex, M. Michel Brutillot, Mme Gisèle Ghelma, M. Michel Foray, M. Alain Ponton, Mme Anne-Marie Anstett, M. Bernard Pasteur, Mme Dominique Bauduin, M. Alain Quiclet, M. Jean-Claude Giboudot, M. Richard Feniet

Délégués titulaires absents remplacés par les délégués suppléants : M. René Guillaume remplacé par M. Louis Berthet

Excusés :

Le Président ouvre la séance à 18h36.

I Administration Générale : M. Vuillaume

► Etude de faisabilité du Grand Lons par le cabinet Mazars : informations

Pour respecter l'échéance du 31 décembre 2011, le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par la Préfète devait être présenté le 24 février 2011. Il sera soumis à l'avis de la CDCI réorganisée. Dans cette optique, les présidents des Communautés de communes se réunissent la semaine prochaine à Poligny pour désigner leurs délégués, qui doivent représenter 40% des membres de la CDCI.

La réforme territoriale impose la disparition des Communautés de communes de moins de 5 000 habitants (sauf en montagne), la CDCI devra donc se prononcer sur le sort des trois Communautés de communes concernées dans notre secteur (Communauté de communes du Premier Plateau, Communauté de communes du Pays de St Amour et Communauté de communes du Val de Sorne). Les résultats de l'étude Mazars prévus pour novembre 2010 tardent à venir. En effet, la modification de la loi imposant 30 000 habitants au lieu de 50 000 habitants pour la création d'une Communauté d'agglomération, a changé la donne.

La prochaine réunion animée par le Cabinet Mazars aura lieu le 29 janvier 2011. Elle sera l'occasion d'apporter un éclaircissement sur les compétences des différentes Communautés de communes. Il convient de noter qu'un certain nombre de compétences ne pourront être reprises.

Le Président ajoute que la Communauté de communes Bresse-Revermont semble être à ce jour, écartée du « scénario » de création d'une Communauté d'agglomération.

► Communauté de Communes du Premier Plateau : commissions de travail

Le bureau communautaire réuni dernièrement, s'est prononcé favorablement à « ce que des relations s'établissent entre nos deux Communautés de communes pour tester la faisabilité d'un rapprochement, sans engagement de l'une ou de l'autre et sans oublier de poursuivre la réflexion sur l'éventuelle création de Communauté d'agglomération ».

Aussi, le Président propose au groupe de travail nommé au conseil de septembre 2010 (Anne-Marie Anstett, Françoise Bailly, Gisèle Ghelma, Richard Feniet, Michel Brutillot, François Fernex de Mongex, Rémy Maire et Alain Quiclet) de prendre contact avec la CCPP et de tester les avantages et inconvénients d'un possible rapprochement, sans oublier de prendre en considération la situation économique et le personnel de la CCPP à la demande de Jean-Claude Giboudot.

► SCOT du Pays Lédonien : informations

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale a été envoyé dans toutes les communes de la Communauté de communes. Le Président invite les communes à consulter leurs conseillers municipaux et à se prononcer sur les trois axes majeurs du Document d'Orientations Générales :

- pour un territoire attractif
- pour un territoire durable
- pour un territoire solidaire

Ce projet sera soumis au vote des conseillers communautaires lors du prochain conseil.

► Personnel à la CCCHS : renouvellement de contrats

Un certain nombre de contrats arrivent à échéance durant cette année 2011. Dans un premier temps, le conseil se prononce favorablement au renouvellement des contrats suivants : Aline Mermet, en charge de l'entretien des locaux, Séverine Chateau, rédactrice territoriale. Le Président annonce également le départ de Béatrice Petitjean, agent de développement local et directrice, à la Communauté de communes courant février 2011, coïncidant avec le congé maternité de Séverine Chateau, qui sera remplacée à 80 % par une personne extérieure et à 20 % par Emilie Roy, adjoint administratif en charge de la comptabilité. A noter que Diane Muzard, chargée de mission environnement, accidentée, est arrêtée pour une durée minimum de trois mois. Enfin, le contrat CUI-CAE de Murielle Boisson-

Hugon à l'accueil, ne sera sans doute pas renouvelé. En effet, l'Etat a donné la priorité cette année aux structures d'insertion, à l'Education nationale (contrats AVS) et aux hôpitaux.

Délibération : Modification du poste de rédacteur (à l'unanimité)

► **Recherche de terrains pour la plantation d'arbres et de petits fruits**

Le Président lance un appel : un couple est à la recherche de terrains pour faire des plantations d'arbres et de petits fruits.

► **Modification du budget annexe Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux et création d'un budget annexe Site Odo**

Etant donné que le budget annexe Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux de la Communauté de communes suit actuellement deux activités, le centre de tri postal et l'ancien site Odo et que cette situation n'est pas conforme, le trésorier propose de modifier le budget annexe Bâtiments et de le nommer « Centre de tri postal » et de créer un autre budget annexe « site Odo ».

Délibération : Modification du budget annexe Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux et création d'un budget annexe « Site Odo » (à l'unanimité)

II Commission développement touristique : M. Guichard

Le Vice-président fait le point sur les dossiers en cours :

- les travaux d'installation des poteaux dans le cadre du PDIPR reprennent.
- Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) organise une réunion prochainement pour faire le point sur le projet de cartoguide. La charte graphique sera bientôt finalisée. Elle constitue un élément nécessaire à la conception du cartoguide.
- La prochaine réunion de la commission Tourisme aura lieu le 3 février 2011, elle sera l'occasion de travailler sur les deux journées d'animation consacrées à l'inauguration du PDIPR les 11 et 12 juin 2011.
- Enfin, le travail de création du nouveau site internet de l'office du tourisme, est engagé.

III Commission voirie : M. Brutillot

La commission poursuit actuellement sa préparation budgétaire pour 2011, en recensant les travaux à réaliser sur le territoire. Aucun constat désagréable ou inhabituel n'est à signaler.

► **Restauration de murs à Granges sur Baume et à Nevy sur Seille : demande de subventions**

Le Vice-président propose de solliciter des subventions Europe Leader pour la restauration des murs à Granges sur Baume (route des Mûs) et à Nevy sur Seille (rue Château Guinand et impasse Oudot). Le montant total des travaux s'élève à 12 929.63 € HT. La consultation lancée à l'automne 2010 fait ressortir l'offre de l'entreprise FCE de Levier, la moins-disante, qui s'est engagée à faire une étude « structure » pour le mur de Nevy, rue Château Guinand, nécessitant une technique particulière.

Délibération : Restauration de murs à Granges sur Baume et à Nevy sur Seille (à l'unanimité)

Dans le cadre de la restauration des murs du cimetière de Baume les Messieurs, le litige qui nous oppose à l'entreprise Chanteloube se poursuit. Il s'est même étendu à l'entreprise Pateu&Robert. Les deux entreprises seront certainement contraintes de réaliser des modifications techniques pour rester dans le contrat de départ. Un travail de négociation a été engagé avec l'architecte Simon Buri.

► **Parc animalier et botanique : état d'avancement du dossier**

Une nouvelle rencontre a été organisée avec les financeurs potentiels, pour la construction du parc animalier et botanique, en ce début de semaine.

L'autorisation de la Direction départementale pour la protection des populations (DDPP) pour le transfert de l'association Jurafaune à Granges sur Baume, nécessite une enquête publique d'une durée de deux mois. Nous espérons que le délai prévu d'ouverture du parc au printemps 2012 n'en souffrira pas trop.

La bonne nouvelle est que l'on s'approcherait des 70 % de subventions! La Région ne s'est pas encore prononcée. Le Président précise qu'il motivera le projet dans la révision du contrat de pays, et qu'il rencontrera le Vice-président du Conseil Régional.

IV Commission aménagement du territoire, de l'agriculture et de la viticulture : M. Chalandard

► **Charte pour l'environnement : état d'avancement du dossier**

En l'absence de Diane, chargé de mission environnement, c'est Béatrice Petitjean, Directrice à la CCCHS, qui prend le relais, le Vice-président l'en remercie. La priorité est donnée au renouvellement de la Charte et à la réunion du comité de pilotage, qui permettra de définir les programmes d'actions à partir des axes prioritaires travaillés lors du forum de novembre 2010. Le Vice-président se veut

rassurant face à l'inquiétude de la commission Environnement qui craint un blocage de la nouvelle Charte.

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, le Vice-président propose de solliciter des financements Etat / FEADER pour le suivi du pâturage des pelouses sèches sur l'année 2011, pour un montant total de 1997.50 euros.

Délibération : Mise en œuvre de Natura 2000 sur le site des Reculées de la Haute Seille par l'animation liée du Document d'Objectif du site au titre des directives « oiseaux » et « habitats » – Suivi pâturage des pelouses sèches - Dossier de financement 2011 (à l'unanimité)

V Commission bâtiments : M. Feniet

La réception des travaux de construction des vestiaires prononcée avant Noël 2010, s'est faite rattrapée par une fuite d'eau, dont la cause n'est pas encore décelée. Celle-ci provoque de gros dégâts au niveau des plafonds, sols, cloisons. Une réunion de chantier exceptionnelle aura lieu demain dont l'objet sera la recherche de la fuite, toutes les entreprises potentiellement concernées sont convoquées.

VI Commission Sports et éducation : M. Feniet

►Salle des sports et des stades de football Domblans et Passenans : convention de mise à disposition

Dans le cadre d'un travail de clarification des charges incombant à la Communauté de communes et aux associations qui gèrent la salle des sports, ainsi que les vestiaires et stades de football à Domblans et à Passenans, le Vice-président propose de modifier les différentes conventions de mise à disposition.

Ainsi, la Communauté de communes se réserve la charge des investissements visant à améliorer ou à apporter des créations nouvelles, l'intervention sur tout dysfonctionnement lié aux gros œuvres, aux installations techniques,... et le contrôle technique de l'Établissement Reçevant du Public. De leur côté, les associations ou usagers sont tenus de réaliser l'entretien courant des lieux et de maintenir en état les biens mis à disposition.

A noter que la sécurité relève de la police administrative générale du Maire.

Délibérations : Stade de football à Domblans – avenant n°3 à la convention de mise à disposition – répartition des charges (à l'unanimité)

Stade de football à Passenans – avenant n°2 à la convention de mise à disposition – répartition des charges (à l'unanimité)

Salle des sports – avenant n°1 à la convention de mise à disposition – répartition des charges (à l'unanimité)

VII Commission développement économique : M. Fernex de Mongex

►Vente de bois : annule et remplace

Le bois récolté grâce à l'élagage autour du transformateur sur le site Odo, a fait l'objet d'une proposition de vente en bois de chauffage sur www.leboncoin.fr. Plusieurs offres nous sont parvenues. Aussi, le Vice-président propose de vendre le lot au plus offrant, c'est-à-dire à M. Francis Grand pour un montant de 320 €.

Délibération : Vente de bois – site Odo – annule et remplace la délibération en date du 20 octobre 2010 (à l'unanimité)

►Location site Odo : entreprise de Monsieur Jean-Claude PROST

Le repreneur de l'entreprise de plâtrerie de Monsieur Joël Chambard, Jean-Claude Prost est à la recherche d'un local. Le Vice-président propose de lui louer le local vacant restant (celui de l'équipe pierres sèches) sur le site Odo pour un montant de 288 euros par mois. Des travaux d'aménagement : l'installation d'une porte et d'un sous-compteur électrique, sont nécessaires. Le futur locataire devrait rentrer dans les lieux à compter du 1^{er} mars 2011.

Délibération : location d'un local à l'entreprise de Monsieur PROST Jean-Claude (à l'unanimité)

►Point sur les dossiers : site Odo

Le 15 décembre dernier, notre avocat et l'avocat de Monsieur Gillet se sont rencontrés pour s'expliquer sur les conclusions de ce dernier. En effet, un vice de forme est en cause, car il fait référence à des pièces qui ne sont pas recevables juridiquement. Face à son entêtement, notre avocat, Me Remond, s'est vu contraint de recourir à l'avis du bâtonnier, qui s'est rangé de notre côté. Une entente à l'amiable semblait mal engagée mais finalement l'avocat de Monsieur Gillet a cédé il y a deux jours. La procédure peut reprendre, l'audience aura lieu courant février 2011 !

A noter qu'un incendie s'est déclaré derrière le bâtiment B samedi dernier au niveau du réceptacle de sciure. Il a fait l'objet d'une déclaration en gendarmerie.

Quant au projet de réalisation du réseau d'assainissement sur le site, le Vice-président va consulter l'avocat pour savoir si les travaux peuvent être réalisés cette année afin de bénéficier des subventions EDAT du Conseil général.

VIII Commission affaires sociales, de l'enfance, de la jeunesse et de la famille : Mme Bailly

► Accueil de loisirs multi sites : convention de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accueil de loisirs multi sites en coopération avec les SIVOS de Montain-Le Louverot-Plainoiseau-Lavigny et de Bréry-St Germain lès Arlay, et les communes de Domblans et Voiteur, la Vice-présidente propose de reconduire la convention de services partagés pour un an.

Délibération : Accueil de loisirs multi-sites – Convention de mise en œuvre d'un Accueil de loisirs multi-sites (à l'unanimité)

► Accueil de loisirs multi sites : répartition CEJ acompte 2010

La CAF, apportant une aide financière sous forme de prestation de service « Contrat Enfance Jeunesse » versée directement à la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille, la Vice-présidente propose de la répartir entre les cocontractants de la convention de services partagés (SIVOS et communes) en fonction de la fréquentation comme suit :

| Communes et SIVOS | Nombre d'heures réalisées en 2009 | Versement CEJ En euros |
|--|-----------------------------------|------------------------|
| AL extrascolaire | 19 309.00 | 13 283.97€ |
| AL St Germain-les-Arlay/ Bréry | 8 826.00 | 6 072.00€ |
| AL SIVOS Montain – Plainoiseau – Le Louverot - Lavigny | 21 824.00 | 15 014.21€ |
| AL de Voiteur | 10 435.00 | 7 178.94€ |
| AL de Domblans | 12 060.00 | 8 296.89€ |
| Total périscolaire | 53 145.00 | 36 562.05€ |
| Total périscolaire et extrascolaire | 72 454.00 | 49 846.02€ |

Délibération : Accueil de Loisirs multi sites – CAF / prestation de service sous forme de Contrat Enfance Jeunesse acompte de l'exercice 2010 (à l'unanimité)

IX Commission vie culturelle : Mme Anstett

► Manifestations culturelles 2010 : bilan

32 concerts, 33 expositions, 6 conférences, ... la Communauté de communes recense une trentaine d'animations dans 14 communes du territoire avec une vingtaine soutenue par la Communauté de communes, sans oublier les deux rendez-vous mensuels qui fonctionnent bien : le *café photo* (le dernier samedi du mois à 15h) au bar l'Arlézienne chez Eric et Nadine Decloux à Saint-Germain-lès-Arlay et le *café blabla* (le premier dimanche du mois à 11h) chez Janine à Nevy-sur-Seille.

► Résidence de territoire au Colombier des arts à Plainoiseau – année 2011

La Vice-présidente propose de reconduire cette année 2011 l'action « résidence de territoire » au Colombier des Arts à Plainoiseau pour accueillir en lien avec le territoire environnant, des artistes et de mettre tout en œuvre pour que ceux-ci puissent pendant ce temps de résidence, réaliser une création artistique et une ou plusieurs animations destinées aux écoles et/ou à l'accueil de loisirs du territoire de la CCCHS. Dans ce cadre, la CCCHS prend en charge les frais d'eau et d'électricité engendrés par les différents intervenants. Le Président en profite pour remercier la commune de Plainoiseau.

Délibération : Résidence de territoire sur la Communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille - année 2011 (à l'unanimité)

La séance est levée à 20h42.

Le Président,

Christian VUILLAUME